



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des sousmissions
RCMP - F Division
Procurement & Contracting Services
c/o Commissionaires, F Division
6101 Dewdney Ave
Regina, SK S4P 3K7

Fax No. - N° de FAX:
(306) 780-3466

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les memes.

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

Title – Sujet: Tapis de judo		Date 09 Novembre 2015
Solicitation No. – N° de l'invitation M5000-6-2289/A		Amendment No. - No modif.: 001
GETS Reference No.-No de Référence du SEAG PW-15-00705643		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	2 :00 pm	Central Standard Time (CST) HNC (Heure Normale du Centre)
On / le :	07 Decembre, 2015	
F.O.B. – F.A.B Destination	GST – TPS See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Teresa Hengen		
Telephone No. – No. de téléphone 306-780-8179		Facsimile No. – No. de télécopieur 306-780-5232
Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes		Delivery Offered – Livraison proposée See Herein Voir aux présentes
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:		
Telephone No. – No. de téléphone		Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature		Date



La présente modification est proposée pour répondre aux questions soulevées et pour apporter les changements suivants :

Q1 : Dans l'appel d'offres, on demande 351 tapis : 150 bleus et 151 rouges. Est-ce qu'une autre couleur est exigée pour le reste?

R1 : Spécifications #11 should be: *Couleur-Quantité-175 bleu*
-176 rouge

Q2 : Les tapis doivent avoir une densité de 290 à 300 kg/m³ inclusivement.

Cela n'existe pas. Un tapis d'une densité de 290 à 300 kg/m³ est extrêmement dur. Cela va à l'encontre du but d'avoir un tapis. La norme de la Fédération internationale de judo est de 230 kg/m³ (elle réglemente les spécifications pour les tapis des Jeux olympiques). Je suis certain que notre entreprise peut fabriquer ces tapis, mais il ne s'agit PAS d'une exigence standard et le prix devra être établi en conséquence.

R2 : Ce ne sont pas des tapis standards, les tapis doivent avoir une densité de 290 à 300 kg/m³ inclusivement.

Q3 : Les tapis doivent être durables pour supporter l'usure causée par les chaussures que les personnes qui marcheront dessus porteront en tout temps.

Tous les tapis sont recommandés pour l'entraînement à pieds nus. J'ai fourni des tapis pour des dizaines d'installations de formation en tactiques de défense de la GRC et des Forces, où les participants portaient une tenue complète et des bottes, et ils n'ont pas eu de problème. Cependant, aucun fabricant ne garantira le produit contre l'usure causée par les chaussures.

R3 : Cette exigence a été demandée pour les tapis qui ont été achetés dans le passé, afin d'assurer leur durabilité.

Q4 : Les tapis doivent résister aux perforations pour supporter l'utilisation de bâtons, le port de ceintures de service, etc., pendant les divers exercices.

Aucun tapis pour arts martiaux n'est conçu pour résister à l'utilisation d'armes. Il s'agit de vinyle recouvrant de la mousse. Ce n'est tout simplement pas possible et cela n'existe pas. Aucun fabricant au monde ne garantit un tapis contre l'utilisation d'armes. Les matériaux utilisés pour fabriquer le tapis ont pour but d'amortir les chutes et de permettre de pratiquer des arts martiaux, pas de résister aux armes.

R4 : Cette exigence a été demandée pour les tapis qui ont été achetés dans le passé, afin d'assurer leur durabilité.

Q5 : Nous recommandons de changer la texture de la surface des tapis, d'une texture de paille de riz à une texture lisse. Une texture lisse est beaucoup plus facile à nettoyer et les tapis auront l'air neufs plus longtemps. Est-ce qu'une texture lisse serait acceptable?

R5 : Une texture lisse n'est pas acceptable.

Q6 : Est-ce que la GRC peut fournir une photo de la texture des tapis?

R6 : Oui, joint un document distinct

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE MEURENT INCHANGÉES.